PROCÉDURE D'AGRÉMENT FPMP



1/ Liste des éléments nécessaires

| □ Attestations de réussite de formation Pilates (certificats de réussite remis par l'école). |
|---|
| ☐ Copie scannée de la carte professionnelle d'éducateur sportif en cours de validité, ou justificatifs des démarches pour l'obtention de cette dernière ou nous contacter à <u>certification@fpmp.fr</u> |
| ☐ Charte d'éthique paraphée et signée (<u>version imprimable</u>) |
| □ Lettre de motivation pour l'obtention de l'agrément FPMP |
| □ Attestation d'assurance RCP (Responsabilité Civile Professionnelle) mentionnant obligatoirement l'activité de professeur de Pilates. |
| ☐ Attestation de formation PSC1 (anciennement Brevet de secourisme) |
| ☐ Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, carte de séjour) |
| |

• En ligne via votre espace personnel

□ Règlement 300€ :

• Par chèque à l'ordre de FPMP à envoyer à :

FPMP - Fédération des Professionnels de la Méthode Pilates
Boîte n° 28, Maison des associations du 1er arrdt,
5 bis rue du Louvre - 75001 PARIS

2/ Procédure d'envoi

- Votre dossier est à envoyer <u>par mail</u> à : <u>certification@fpmp.fr</u>
- Objet du mail : Certification FPMP Vos Prénom + Nom
 - Ex: « Agrément FPMP Marie DUPONT »

IMPORTANT

- Toutes les pièces doivent être transmises dans un seul et unique mail.
- Toutes les pièces jointes doivent obligatoirement :
 - Être transmises en FORMAT PDF
 - Respecter la règle de nommage suivante : intitulé pièce – votre nom et votre prénom. (Ex : « PSC 1-Marie-DUPONT »)

Votre dossier sera examiné en commission avant d'être approuvé.